



BUCEY EN OTHE

Edito N° 12

Novembre 2017



Le mot du maire

Chères Bucetennes, chers Bucetons,

Cette année aura été consacrée à l'étude des différents travaux programmés.

La fusion avec TCM nous a amenés à reconsidérer le plan de financement de nos travaux.

J'ai la satisfaction de vous annoncer que cette année Troyes Champagne Métropole apportera à notre commune une enveloppe budgétaire de l'ordre de 30 000 euros répartis entre un fonds de péréquation 5 700 € et des fonds de concours sur l'ensemble des travaux à réaliser (20% du montant hors taxe).

Les travaux de l'église (nef gauche) seront effectués début 2018 (entreprise Chatignoux).

Les travaux de mise en accessibilité du stade : la maîtrise d'œuvre a été désignée (SICHR), les consultations vont être lancées, réalisation 1^{er} semestre 2018.

Le chemin du monument : une étude du bassin versant a été confiée à un cabinet d'étude spécialisé Géomètre Expert qui gère également la maîtrise d'œuvre. L'entreprise Val de Seine a remporté l'appel d'offres. Le bornage a été réalisé. Les travaux débuteront début mars.

Le columbarium au cimetière a été achevé au premier semestre.

Parallèlement, Troyes Champagne Métropole ouvre une maison de vie sociale dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes d'Estissac. Une antenne pôle emploi destinée à aider et orienter les demandeurs d'emploi vient d'être mise en place, un jour par semaine.

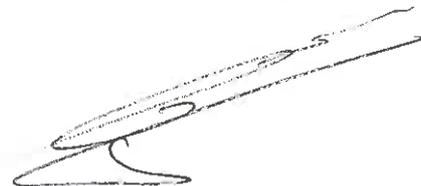
Une ligne de transport desservant les communes rattachées à TCM sera mise en place début 2018. Un aperçu du projet est présenté dans cet édit. Une plaquette détaillée sera distribuée ultérieurement.

Les habitants de Bucey peuvent désormais bénéficier des services de la médiathèque de Troyes. Vous trouverez un flyer explicatif dans cet édit.

Concernant notre CPI, j'ai l'honneur de vous annoncer la nomination du Sergent Régis Vancy au poste de Chef de corps. Il prendra la succession du Lieutenant Pascal Toulouse. Cette nomination sera effective en janvier. Je vous donne rendez-vous le samedi 13 janvier 2018 à 11 heures pour officialiser cette nomination lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

D'ores et déjà, je vous souhaite de Bonnes fêtes.

Le Maire Pascal Desrousseaux



PS : Dans un souci d'économie et d'écologie, nous n'imprimerons plus les comptes-rendus qui sont en ligne sur notre site. Néanmoins, les personnes qui n'ont pas accès à internet ou qui le désirent, peuvent en faire la demande en mairie.

AU FIL DU TEMPS

Décès

Madame Simonne NOËL le 15 juin 2017

Madame Yvette GUILLET le 10 août 2017

Madame Madeleine TOULOUSE le 27 août 2017

Madame Henriette HENRY le 9 octobre 2017

Toutes nos pensées accompagnent leur famille

Mariages

Julien L'HOTE et Karolyn DE MEDEIROS RAMALHO le 22 juillet 2017

Félicitations aux jeunes époux

Naissances

Lucie le 19 mai 2017 chez Monsieur LAROCHE et Madame MAGNANI, 9 rue Bonnemain

Amélia le 3 juin 2017 chez Monsieur HERMANN et Madame DUMAS, 9 bis Chemin de Saint Phal

Eléa le 24 juin 2017 chez Monsieur PIAT et Madame PATRIS, 8 rue du Grand Chaast

Adam le 16 août 2017 chez Monsieur BIZINGRE et Madame LE DINS, 6 rue du Stade (attente accord)

Toutes nos félicitations aux parents

Marie-Pierre Bréhaudat prend sa retraite



Après 40 ans de service en tant qu'Atsem à l'école maternelle, comme coordinatrice des Nouvelles activités périscolaires en élémentaire ou encore en tant que directrice de l'accueil de loisirs de Fontvannes, Marie-Pierre Bréhaudat a pris sa retraite.

Aujourd'hui, après une carrière riche en projets et en émotions, elle passe la main à sa remplaçante avec une certaine nostalgie mais sans regrets. Une magnifique fête de départ a rassemblé les enfants, enseignants, élus, représentants d'associations, collègues et amis.

Chorégraphies interprétées par les enfants, discours et chanson suivis d'un feu d'artifice et d'une remise de cadeaux ont animé cette manifestation.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite.



La fête de la musique se prépare



La première réunion proposée par Nicole Bard pour la préparation de la fête de la Musique a réuni les présidents des associations intéressées ou leurs représentants, des bénévoles retraités, le Maire, les conseillers municipaux et des bénévoles du Syndicat d'initiative d'Estissac afin de déterminer les différents postes à pourvoir.

Les mamans à l'honneur



Comme chaque année à l'occasion de la fête des mères, les mamans se sont retrouvées à la mairie où elles ont reçu une rose et partagé le verre de l'amitié.

Le columbarium

Les travaux du columbarium sont achevés. Désormais les habitants qui le souhaitent peuvent faire disperser leurs cendres dans le Jardin du Souvenir ou prendre une concession pour l'acquisition d'une case (pour deux urnes). Pour tout renseignement vous pouvez consulter le secrétariat de mairie.



LA FETE DE LA MUSIQUE A BUCEY EN OTHE



Pour la première fois Bucey en Othe organisait la fête de la musique intercommunale. A l'heure de l'apéritif, de nombreux mélomanes se sont retrouvés dans la cour du Château. Antoine a officié le premier au milieu de la foule avec son accordéon. Puis les chorales bien connues des villages voisins « Souvenirs, Souvenirs » et « Mes Sons » ont remporté un grand succès. Bucey regorge de musiciens amateurs chevronnés : guitaristes, clarinettiste, batteur, percussionniste... La formation musicale éphémère « Les Baladins d'un soir » s'était bien préparée pour l'événement et a forcé l'admiration des spectateurs. En fin de soirée, elle a été rejointe par d'autres musiciens dans une ambiance plus intimiste.

C'est grâce à une mobilisation de toutes les associations que cette fête fut une réussite : l'association d'animation à la barbecue, la section Wey du Syndicat quelques bénévoles frites et d'autres de sang aux crêpes.



buvette, les pompiers au gym aux gâteaux, Lionel d'initiative à la sono, de la fête du cochon aux volontaires des donneurs

L'association des anciens élèves de Bucey en Othe

Les anciens élèves de l'école de Bucey en Othe se sont réunis dans la cour de leur école pour le quatrième repas de leur amicale. Les retrouvailles se sont faites au rythme des arrivées à l'heure de l'apéritif. On ne procède plus à l'appel comme autrefois avant l'entrée en classe mais on vérifie tout de même la présence de tous pour la photo qui cette année a été prise par Pierrette Manon. L'heure du déjeuner arrivant, chacun s'est installé à table, les plus jeunes veillant au confort des plus âgés.

Réjane Milley, la Présidente, a tenu l'assemblée générale dans la bonne humeur. Le budget équilibré dont la seule dépense est ce repas a été approuvé. Elle a chaleureusement remercié les bénévoles, en particulier ces messieurs qui assurent le montage du barnum et le transport des marchandises les plus lourdes.

Cette année, le décor avait été soigné grâce à Jeannot qui a fabriqué plus d'une centaine de crochets métalliques, épaulé par Charles, il a fixé des filins pour suspendre des tentures multicolores.

Depuis la dernière rencontre, des personnes sont hélas décédées et une pensée amicale leur a été adressée. D'année en année la manifestation s'étoffe, ainsi après l'apparition de petits cadeaux dans l'assiette, ce sont maintenant deux animateurs qui sonorisent l'ambiance : Philippe Marey, chanteur trompettiste et magicien, accompagné de son acolyte chanteur Davy Coffinet. Si les anecdotes sont moins nombreuses qu'autrefois, de nombreux souvenirs se créent dans ces moments de retrouvailles avec deux générations qui prennent plaisir à s'amuser.



L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE BUCEY EN OTHE

L'ASPBO continue son programme de restauration du patrimoine mobilier de l'église. Après les tableaux et les autels latéraux, son action s'est poursuivie avec la restauration de la stalle du 19^{ème} siècle, de la statue de Sainte Thérèse. Les fixations du Chemin de Croix ont été changées pour cause de vétusté et les tableaux déplacés et mis sur les murs et non plus sur les piliers afin d'équilibrer l'architecture et ne plus occulter les statues classées Monuments historiques. La restauration de l'aigle lutrin est en cours, le pied et le corps sont partis dans un atelier spécialisé de la région parisienne pour être traités et restaurés avec la reprise des parties manquantes. Restauration également de la statue de la vierge en plâtre et de la superbe paire de chandeliers avec les épis de blé dont il a fallu retrouver la dorure d'origine. Lors des journées du Patrimoine, les visiteurs ont pu



s'entretenir avec les restaurateurs des peintures sur toile et assister à une rencontre musicale composée de « trois clarinettes et un cor ». Pour la réalisation de tous ces travaux, L'ASPBO a organisé tout au long de l'année des foires aux livres, qui sont devenues une référence, et des concerts.

Le 26 mars « Tout pour la chanson » a interprété de la variété française



Le 23 septembre avec le groupe Volga Loire un concert exceptionnel. Les trois musiciens, issus des plus grands conservatoires russes ont interprétés avec brio des œuvres de grand renom



Le 15 octobre un vent de clarinettes a soufflé sur Bucey pour un concert éclectique donné par l'Albania Band, J.L. Charlas, Clarinettes Cocktail et la participation vocale de Grazyna



Le sculpteur Jacques Chereau, habitant Aix en Othe, restaure la statue de Ste Thérèse 30 ans après l'avoir créée à partir d'un morceau de chêne trouvé à la Maison de l'Outil de Troyes.



Cette stalle du 19^{ème} siècle de bonne fabrication a été réalisée en tenon-mortaise et est donc démontable. L'ensemble plancher et portillon d'accès latéral avec banc démontable incorporé a souffert de l'humidité. J Luc Velut menuisier ébéniste l'a démonté pour restauration.



Les foires aux livres qui ont eu lieu en mai, en juin en août, en septembre et octobre dont plusieurs sur deux jours ont remporté un vif succès. Des milliers d'ouvrages de qualité, anciens et actuels, sur les thèmes les plus divers sont proposés au public à des prix attractifs. Le jeu du « Quoi'sai » attirent de nombreux curieux. Ainsi le panier en osier a posé bien des questions aux visiteurs : il s'agissait simplement de l'ancêtre du panier à salade. Quant au petit fer à repasser, c'était un fer de dentellière pour repasser dentelles, rubans et cols fins d'autrefois.



Parmi les 208 bulletins mis dans l'urne, personne n'a trouvé la fonction de la lampe à carbure



Prochain concert le dimanche 8 avril 2018 « le violon à l'honneur » et le 1^{er} mai 2018 Foire aux livres

L'ASSOCIATION D'ANIMATION DE BUCEY EN OTHE

La chasse à l'œuf et le carnaval ont remporté un vif succès. Météo exceptionnelle pour le carnaval qui avait changé de décor cette année. L'Association avait donné rendez-vous au stade. Princesses et super héros sont venus nombreux, encadrés par les organisateurs en tenue folklorique champenoise, thème annoncé pour la fête de l'Aube en Champagne et retenu également pour le nouveau char.



L'association a réuni les bénévoles pour la préparation de sa grande fête au château.



Après plusieurs mois de travail, la section couture a réalisé différentes coiffes champenoises, depuis les bonnets les plus simples jusqu'aux coiffes rehaussées de dentelles décorées de rubans pour sa manifestation de L'Aube en Champagne. Les couturières se sont inspirées de dessins, de gravures de Charles Fichot et de tableaux de Valton. A travers leurs recherches, elles ont découvert que les couleurs des rubans n'étaient pas fortuites mais qu'à l'époque elles indiquaient le rang social.



LA FETE DE L'AUBE EN CHAMPAGNE



Les foires de Champagne captivent le public. Gérard Schild et J.Claude Czmar, deux conférenciers passionnés ont ravi leur auditoire en évoquant l'histoire locale. Ils ont remonté le temps jusqu'au XIII^e siècle, période à partir de laquelle Troyes a été le centre de l'économie française et la région considérée comme la 4^{ème} puissance européenne. G. Schild a retracé les itinéraires des marchands italiens, allemands et flamands qui se retrouvaient à Troyes mais aussi à Provins. Ces deux villes fortifiées de 5 km de remparts sont

montées en puissance et en richesse grâce principalement à deux comtes : Thibaut II qui a garanti la sécurité des commerçants et Henri Ier qui a institué des gardes des foires qui garantissaient l'honnêteté des transactions.

Magnifique journée autour de la Champagne dans un superbe décor grâce à Anne-Marie et Aurélio Vicquery qui avaient ouvert les portes de leur château. De nombreuses animations se sont succédé dans la cour ou sous la halle, plus intéressantes les unes que les autres. Les Trompes du Grand Cernay ont fait résonner leurs cors en alternance avec le groupe folklorique Les Ribocortins et la chorale de la Chapelle Saint-Luc. De nombreuses expositions s'offraient à la curiosité des badauds : des outils anciens pour les travaux des champs ou de la vigne, des photos de mariage, de robes, des affiches des 48 heures automobiles. Grâce à l'Espace vivant de la bonneterie de Romilly on pouvait découvrir des métiers et leur fonctionnement dans les différentes étapes de la fabrication des chaussettes.



Les enfants ont pu exprimer leur créativité en réalisant une œuvre à partir de bouchons de champagne





Rando huîtres, plus de 50 personnes se sont retrouvées à Bucey pour la randonnée de printemps organisée par la section gymnastique. Si les Bucetons étaient nombreux à prendre le départ pour apprécier les rencontres, d'autres personnes extérieures à Bucey ont pris plaisir à découvrir le village et sa vallée du haut de la colline de Chaud-Midi. Au retour bien à l'abri sous le préau de la mairie, les amateurs d'huîtres ont pu déguster des Marennes d'Oléron arrivées la veille.



La section gym de l'AAB remporte un vif succès. Lors de son assemblée générale, 12 Bucetennes ont renouvelé leur adhésion et 7 personnes des villages alentour se sont jointes à elles. Nul doute que les compétences et la bonne humeur de l'animatrice contribuent largement à cette réussite.

Les jeux organisés par la section gymnastique n'ont pas attiré grand monde, heureusement les joueurs présents ont apprécié ces trois heures de détente. Ainsi Thibaud tout timide lors de sa première partie a découvert « la chasse à l'œuf » avec ses parents et sa petite sœur.



Le village s'est animé à la tombée de la nuit, de petits groupes d'enfants n'ont pas manqué ce rendez-vous pour **la fête d'halloween**.



Nouveau bureau de l'Association d'Animation de Bucey en Othe



L'Association d'Animation s'est réunie pour élire son nouveau bureau. Claudie Rémy est la nouvelle Présidente, elle sera épaulée par Jean-François Villanné, vice-président, Monique Lerayer, trésorière, Brigitte Lonjaret, vice trésorière et Rozenn Villanné secrétaire.

Programme des manifestations de l'AAB 2017/2018

Saint Eloi	Samedi 2 décembre	18 h 30
Marché de Noël	Dimanche 10 décembre	10 h – 18 h
Galette des Rois	Samedi 20 janvier	19 h
Concours de belote	Samedi 10 février	14 h
Carnaval	Samedi 17 mars	14 h 30
Rando huîtres	Dimanche 18 mars	Le matin
Chasse à l'oeuf	Lundi 2 avril	10 h
Fête du village 40 ans de l'AAB	Dimanche 13 mai	14 h 30
Repas champêtre, défilé aux flambeaux	Vendredi 13 juillet	19 h
Fête du 14 juillet jeux- loterie - pêche	Samedi 14 juillet	15 h

FC BUCEY

Dimanche 28 mai, alors que sonnait la fin du championnat de football et que l'équipe locale s'est imposée 5-4, le moral était au rendez-vous dans les vestiaires du FC Bucey. C'était également l'occasion de faire le point sur l'organisation du vide-grenier du dimanche 11 juin qui se déroule toujours dans ce magnifique cadre champêtre.



Cette saison, le FC Bucey est sur une trajectoire positive avec 8 victoires sur 8 matches disputés en championnat. A souligner qu'une telle performance ne s'est jamais produite dans la vie du club depuis sa création officielle en juillet 1990.



Les prochaines rencontres à domicile auront lieu :

- **Dimanche 10 décembre 2017 - 14 h**
- **Dimanche 4 mars 2018 - 15 h**
- **Dimanche 25 mars 2018 – 15 h**
- **Dimanche 15 avril 2018 – 15 h**
- **Dimanche 6 mai 2018 – 15 h**

INFORMATIONS PRATIQUES

1. Liste électorale

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- Jusqu'au 30 décembre 2017 au secrétariat de mairie.
Une permanence aura lieu de 10 h à 12 h le samedi 30 décembre 2017.
- Jusqu'au 31 décembre 2017 en ligne (www.service-public.fr) ou en dépôt boîte aux lettres.

2. Permis de conduire et Carte grise

Depuis le 9 octobre 2017, toutes les démarches de la carte grise et du permis de conduire se font exclusivement en ligne sur <http://www.ants.gouv.fr> ou sur FranceConnect (ci-après vous trouverez un flyer récapitulatif).

3. Secrétariat de mairie : nouveaux horaires

Lundi : 16 h – 18h Jeudi : 9 h – 12 h Samedi : 10 h - 12 h semaine impaire.

En dehors de ces horaires, le secrétariat est fermé au public.

Permanence des élus le samedi en semaine impaire, sur rendez-vous.

4. Brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre.

Des déchetteries sont à disposition pour y déposer vos déchets.

Toutes les informations sur le site de la Préfecture :

<http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Brulage/Feux-et-brulages-de-vegetaux>

5. Pesticides

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des pesticides sur le domaine public est interdite à l'exception du cimetière et du terrain de foot. Ces produits, à court terme, ne seront plus disponibles dans le commerce pour les particuliers (round up). Seuls les pesticides bio *au rendement incertain* et *au coût exorbitant* resteront utilisables. Il s'avère donc nécessaire de changer, les uns et les autres, nos habitudes.

La Commune, pour limiter les coûts d'entretien a procédé à titre expérimental à l'engazonnement de certains trottoirs et s'est équipé d'un matériel spécifique pour le nettoyage des autres (débroussailleuse mécanique équipé d'un « réciprocat » évitant tout risque de projections).

Nous invitons l'ensemble des riverains à entretenir et embellir les trottoirs jouxtant leur propriété. C'est un geste de solidarité collective indispensable pour éviter l'augmentation des impôts. Dans le contexte des réformes en cours, la commune n'a pas le moyen de financer cette charge de travail supplémentaire sans procéder à un rééquilibrage financier. Seule, la commune ne peut rien faire sinon embaucher avec les conséquences que cela représente. Nous avons besoin de votre soutien citoyen.

6. Recensement

A compter du 18 janvier 2017 et jusqu'au 17 février 2017, Agathe Bertrand-Mosnier sera notre agent recenseur. Merci de lui faire bon accueil. Vous recevrez une fiche explicative en début d'année.

7. Intoxication au monoxyde de carbone

Ces intoxications accidentelles sont dues à la combustion incomplète des moteurs thermiques et des appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisson. Ce gaz est particulièrement inodore, ce qui le rend très difficilement détectable.

A taux faible, on observe des maux de tête, vertiges, engourdissements, nausées et vomissements.

A taux plus élevé, la victime perd connaissance, peut tomber dans le coma et risquer la mort. Ces intoxications, qui peuvent entraîner des séquelles à vie (principalement neurologiques ou cardiaques), peuvent être évitées en appliquant quelques principes élémentaires de précaution :

- Ne pas utiliser d'appareils non destinés au chauffage pour se chauffer (four à gaz, brasero...),
- N'utiliser les appareils de chauffage d'appoint que par intermittence et dans des locaux aérés,
- Ne pas obstruer les aérations de l'habitat, même par grand froid et aérer quotidiennement les habitations,
- Confier l'entretien et l'installation des appareils à combustion à des professionnels,
- Nettoyer régulièrement les brûleurs des cuisinières à gaz et faire ramoner une fois par an les conduits d'évacuation des cheminées,
- Ne pas faire fonctionner un moteur thermique (véhicule, groupe électrogène) dans un local clos.

Vous trouverez toutes les précautions d'usage et des conseils sur le site :

<http://inpes.santepubliquefrance.fr>

8. Prévention des maladies liées à la saison hivernale :

Les enfants, les personnes âgées et les personnes présentant certaines pathologies préexistantes (cardiovasculaires, respiratoires ou endocriniennes) sont particulièrement sensibles au risque infectieux en période hivernale, qui peut présenter un risque grave pour leur santé.

- Les épidémies de grippe saisonnière, très contagieuses, surviennent généralement entre les mois de novembre et d'avril et débutent le plus souvent fin décembre, début janvier. Chaque épidémie dure en moyenne 9 semaines. Une campagne de vaccination des personnes à risque est mise en place chaque année par l'Assurance Maladie. Indépendamment de cette mesure de prévention, quelques mesures d'hygiène standard permettent de limiter les transmissions de ce virus :
 - assurer une bonne hygiène des mains,
 - porter un masque anti-projection pour tout malade
 - utiliser des mouchoirs à usage unique

- Les jeunes enfants de moins de 2 ans sont particulièrement sensibles aux épidémies de bronchiolite, qui débutent généralement en décembre pour se terminer en fin d'hiver. La gêne respiratoire provoquée par ce virus nécessite souvent l'aide d'une kinésithérapie.
Là encore, des mesures d'hygiène simples permettent de limiter sa transmission :
 - Assurer un bon lavage des mains pour toutes les personnes approchant les nourrissons,
 - Aérer les chambres,
 - Eviter le contact des bébés avec les personnes enrhumées et les lieux enfumés,
 - Nettoyer régulièrement les objets usuels des nourrissons,
 - Eviter autant que possible les lieux fréquentés en période d'épidémie.
- Enfin, les périodes des fêtes de fin d'année est propice à la contamination par les gastro-entérites aiguës, maladies infectieuses à transmission or-fécale. Comme pour toutes les maladies infectieuses, une bonne hygiène doit permettre d'en limiter la transmission :
 - Lavage des mains régulier,
 - Hygiène alimentaire lors de la préparation des repas.

Vous trouverez toutes les précautions d'usage et des conseils sur le site :

<http://inpes.santepubliquefrance.fr>

9. Circulations hivernales

Le verglas ou les chutes de neige peuvent entraîner des difficultés de circulation, locales ou généralisées, de nature à entraîner des restrictions de circulation, notamment pour les poids-lourds. Elles donneront lieu à des consignes ciblées, en fonction des prévisions météorologiques. Durant la saison hivernale et en période de fortes intempéries, les automobilistes et professionnels de la route peuvent obtenir des informations sur leurs conditions de circulation.

Vous pouvez obtenir des informations sur les conditions de circulation via :

- Le site internet Météo-France : www.meteo.fr
- En contactant le 05 67 22 95 00 (bulletin de suivi de vigilance gratuit édité par Météo France)
- En contactant un opérateur météo de votre choix
- Le site internet <http://www.bison-futé.gouv.fr>
- Pour toute information sur le réseau routier départemental, sur le site internet du Conseil départemental de l'Aube : <http://www.aube.fr/222-conditions-de-circulation.htm> , ou en composant le numéro vert 0800 12 10 10 (transports scolaires ou état des routes).

10. Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S)

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS s'enregistrent en Mairie.

Vous trouverez des renseignements sur le site www.service-public.fr – Famille – Pacte Civil de Solidarité, ou au secrétariat de mairie, pendant les horaires d'ouverture.

VANNE AMONT

pour la QUALITE de l'EAU

La commune de Bucey s'engage pour préserver la qualité de l'eau

Le territoire Vanne-Amont regroupe 24 aires d'alimentation de captage qui alimentent en eau potable un peu plus de 14 000 habitants dont vous faites partie.

En 2016, les 20 collectivités territoriales concernées ont fait le choix de mutualiser leurs moyens et de financer à hauteur de 20% *(le reste étant financé par l'agence de l'eau Seine Normandie)* un animateur territorial agricole à mi-temps pour reconquérir ou préserver la qualité de l'eau issue de ces captages.

Actuellement, cet animateur territorial travaille en relation avec les coopératives agricoles du secteur pour accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires sur leurs cultures. Dans ce cadre, pour l'année 2017, les agriculteurs ont pu bénéficier, entre autres, de documents techniques, de réunions de travail, de visites de leurs parcelles et de démonstrations de matériels innovants. Certains d'entre eux se sont déjà engagés dans un programme individuel d'amélioration de leurs pratiques vis-à-vis des eaux souterraines pour une durée de 5 ans. Ils sont suivis dans la réalisation de cet objectif par des conseillers agricoles financés à 100 % par l'agence de l'eau et par les structures agricoles partenaires. N'hésitez pas à contacter votre animateur territorial agricole, Rodin TAMBURINI, au 03.25.43.72.80 pour toutes questions ou remarques sur ce sujet.



PERMIS DE CONDUIRE

A COMPTER DU 09 OCTOBRE 2017

TOUTES LES DEMARCHES DU PERMIS DE CONDUIRE SE FONT **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**

- Ne vous déplacez plus.
- Évitez les longues files d'attente.
- Des services disponibles 24h/24.
- Recevez votre permis dans votre boîte aux lettres

Rendez-vous sur le site <https://www.ants.gouv.fr>
ou connectez-vous avec FranceConnect

Bon à savoir : Des médiateurs numériques peuvent vous guider dans vos démarches en ligne depuis la préfecture, les sous-préfectures de Nogent-sur-Seine et Bar-sur-Aube et les maisons des services au public.

(Estissac, Marigny le Châtel, Lusigny sur Barre, Chaource, Saint Parres les Vaudes, Vendeville sur Barre, Essoyes, Les Riceys, Villenauxe-la Grande :
Consultez les horaires d'ouverture sur www.maisonsdeservicesaupublic.fr)

Les auto-écoles sont également là pour vous accompagner.



VOS DEMARCHES EN LIGNE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE, ce sont :

➤ L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR PASSER LES EXAMENS

➤ LES DEMANDES DE TITRES EN CAS DE :

- réussite à l'examen du permis de conduire
- vol*
- perte*
- détérioration
- expiration de la durée de validité
- changement d'état civil
- conversion de brevet militaire
- validation de titre ou diplôme professionnel



*En cas de vol ou perte, le duplicata est payant (25 euros en timbres fiscaux – achat dématérialisé auprès des buralistes).

ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS

CARTES GRISES

A COMPTER DU 09 OCTOBRE 2017

TOUTES LES DEMARCHES DE LA CARTE GRISE SE FONT **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**

- Ne vous déplacez plus.
- Évitez les longues files d'attente.
- Des services disponibles 24h/24.
- Recevez votre carte grise dans votre boîte aux lettres

Rendez-vous sur le site <https://www.ants.gouv.fr>
ou connectez-vous avec FranceConnect

Bon à savoir : Des médiateurs numériques peuvent vous guider dans vos démarches en ligne depuis la préfecture, les sous-préfectures de Nogent-sur-Seine et Bar-sur-Aube et les maisons des services au public.

(Estissac, Marigny le Châtel, Lusigny sur Barre, Chaource, Saint Parres les Vaudes, Vendeville sur Barre, Essoyes, Les Riceys, Villenauxe-la Grande :
Consultez les horaires d'ouverture sur www.maisonsdeservicesaupublic.fr)

VOS DEMARCHES EN LIGNE POUR LA CARTE GRISE, ce sont

4 nouveaux services :

- L'obtention du duplicata en cas de vol, perte ou détérioration
- Le changement de propriétaire pour l'achat d'un véhicule d'occasion en France
- La déclaration de cession du véhicule
- Le changement de domicile



ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS

Fort de son succès l'an passé, le défi "Familles à énergie positive" revient cette année.

Comme les 120 familles en 2016, cherchez à diminuer vos consommations d'énergie et d'eau d'au moins 8%, sans investissement ! Chacun peut participer, seul, en famille ou entre collègues, habitant une maison ou un logement collectif, quel que soit le moyen de chauffage. Venez relever le défi et inscrivez-vous dès maintenant !

Cette action est proposée par le Conseil de Développement Durable de Troyes Champagne Métropole et organisée par Troyes Champagne Métropole et l'Espace Info Energie.



Vous souhaitez vous inscrire ou obtenir plus d'informations ?

Troyes Champagne Métropole
 Service Développement Durable
 famillesaenergiepositive@troyes-cm.fr
 03 25 72 37 97

Espace Info Energie
 Loïc Mougin
 pact-10mougin@orange.fr
 03 25 42 32 82 - 06 52 79 55 04

TROYES
 CHAMPAGNE
 MÉTROPOLE

INFO → ÉNERGIE
 GRAND EST

Relevez
 le défi
 de faire
 encore plus
 d'économies
 d'énergie !

www.familles-a-energie-positive.fr

Nos partenaires



Coopérateur européen par

REJOIGNEZ
 la communauté
 facebook



Familles à énergie positive

... pour agir ensemble de façon concrète, efficace et ludique sur nos consommations d'énergie et d'eau !

Relevez le défi,
 inscrivez-vous dès
 maintenant !

www.familles-a-energie-positive.fr

C'est simple !

- Montez ou rejoignez une équipe : vous serez accompagné par votre capitaine.
- Faites le pari de faire 8 % d'économie d'énergie par rapport à l'hiver précédent.
- Réalisez le défi dans votre logement avec ceux qui habitent avec vous !

Peu importe d'où vous partez, l'essentiel est de progresser !

Un défi pour tous !



- Vous appréciez les occasions d'apprendre et d'échanger en toute convivialité ?
- Vous souhaitez réduire votre facture énergétique ? (8% d'économie à la maison, c'est environ 130€ d'économie sur l'année !)
- Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en oeuvre ?
- Vous souhaitez agir concrètement et efficacement pour l'environnement ?

Oui ?
 Ce défi est fait
 pour vous !

À vous de jouer !

- Inscrivez-vous seul ou avec vos amis, collègues sur le site familles-a-energie-positive.fr, ou contactez-nous (coordonnées au dos) !
- Consultez et utilisez les différents outils mis à votre disposition (guides, site internet, etc.)
- Échangez entre vous et participez aux événements organisés pendant le défi.
- Relevez vos consommations d'énergie et d'eau... et admirez vos progrès !



Envie d'encadrer une équipe ? Pro des apéros ou fan de réunion ? Vous vous sentez une âme de pilote ? Contactez-nous !

Depuis 2008, plus de
 90 000 participants !



« C'était un peu difficile d'impliquer ma famille dans le concours au début, mais une fois qu'ils sont rentrés dans le jeu, ça a été très facile ! Un petit peu de notion de plaisir et de désir, l'objectif de faire quelque chose en famille. Et puis j'ai dit à mes enfants que les bénéfices seraient partagés. Ça a été très motivant ! »

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE (TCM)

Instauration de la taxe GEMAPI pour la réfection des digues

Au 1^{er} janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) deviendra une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) comme Troyes Champagne Métropole (TCM).

Afin de ne pas (re)vivre des inondations catastrophiques, l'entretien des digues est une nécessité pour notre territoire. Ainsi, TCM a déjà investi plus de 12 millions d'euros HT et programmé 11 millions d'euros HT sur le budget pour la réfection des digues de l'agglomération. L'addition semble élevée, mais le coût matériel et économique serait encore plus important en cas de crue. En effet, 20 000 personnes, 6 000 emplois et 1 700 entreprises sont protégées par les digues de l'agglomération troyenne.

En 2018, 1 912 000 € de travaux sont prévus dans le cadre de cette compétence, notamment pour l'entretien des cours d'eau, des digues et des ouvrages hydrauliques, ainsi que pour la réfection de digues sur Troyes et La Chapelle Saint-Luc (Labourat et Fouchy).

Ainsi, bien que facultative, la taxe GEMAPI est nécessaire sur notre territoire.

Ce montant, voté chaque année en fonction des besoins réels, sera réparti par les services fiscaux : de façon proportionnelle entre les redevables assujettis à la taxe d'habitation, à la taxe foncière ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises. **Son impact est estimé entre 2 et 2.7% de hausse de l'imposition par foyer.** Le produit de cette taxe sera exclusivement consacré aux financements de la GEMAPI.

Une étude commerciale pour un développement économique maîtrisé

Afin de développer au mieux l'économie le commerce de notre territoire, le cabinet aid a été sollicité par Troyes Champagne Métropole (TCM) pour réaliser une étude très complète permettant de fixer la stratégie de notre développement commercial à l'horizon 2022.

L'enquête a conclu à une trop grande présence des moyennes et grandes surfaces en périphérie de Troyes (+27 % comparé aux agglomérations de même taille), et à une évolution des comportements d'achats qui induisent la nécessité d'opérer un changement profond du modèle de développement commercial.

Réunis le 3 novembre dernier, les Maires de l'Agglomération ont décidé, en se référant à cette étude, d'interdire la création de nouvelle polarité commerciale en périphérie et de limiter les autorisations de projets de création ou d'extension dans les pôles existants à des thématiques absentes ou peu représentées sur le territoire. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et une charte devraient être mis en chantier par le conseil communautaire du mois de décembre.

La requalification du pôle gare de Troyes se poursuit

La 2^e phase des travaux de requalification du Pôle gare, menés par Troyes Champagne Métropole, a débuté le 13 novembre. Ces travaux s'étalent jusqu'à l'été 2019, pour un coût estimé à 22 millions d'euros. Cette requalification urbaine répond à un triple enjeu économique commercial et résidentiel pour TCM.

Chaque année, 1,2 million de voyageurs fréquentent la gare de Troyes. Entrée stratégique de l'agglomération, ce quartier va connaître une métamorphose complète. En parallèle de ces travaux de requalification, un nouveau pôle d'activité économique doit se développer sur le site.

La première phase de travaux de requalification du Pôle Gare est achevée. Elle portait sur l'aménagement du parvis de la gare avec la création d'une zone piétonne, la mise en place d'un parking courte durée de 70 places à proximité de la gare et le positionnement du Monument des Enfants de l'Aube entre les jardins du Beffroi et de Chevreuse.

La deuxième phase se concentre désormais sur la réfection du boulevard Carnot et le réaménagement de la place Casimir-Périer.

Durant les travaux de requalification du Pôle gare, l'accès aux commerces, gare SNCF, bâtiment MSA, écoles, laboratoire et habitations est maintenu et aménagé, avec un parking courte durée de 70 places à proximité de la gare. Les usagers peuvent y stationner gratuitement 15 min. Un parking gratuit provisoire de 200 places est mis à la disposition des usagers de la gare sur l'ancien site d'ERDF, boulevard Gambetta, pour un stationnement de plus longue durée.

Troyes Champagne métropole, terre de cinéma

Signée le 17 novembre dernier, une convention de partenariat entre Troyes Champagne Métropole, la Région Grand Est et l'Agence culturelle Grand Est a fait de TCM la première collectivité à rejoindre le « Réseau de collectivités favorisant l'accueil de tournages cinéma et audiovisuel en Grand Est ». Mis en place par la Région, ce réseau permet aux collectivités de s'investir d'avantage dans l'accueil des tournages, et d'être accompagné dans ce développement.

Trois collaborations pourront ainsi avoir lieu :

- la facilitation de l'accueil de tournage sur le territoire de TCM,
- la mise en place d'actions communes de promotion du territoire auprès des professionnels,
- une aide financière de TCM pour les tournages sur notre territoire, car pour un euro investi les retombées pour le territoire sont entre 3 et 4 euros pour un long métrage, et 7 à 8 euros pour un documentaire ou une série.

Plusieurs scènes de longs-métrages - Ami-Ami, Sans Famille, Un Peuple et son Roi - ont été tournées à Troyes cette année, et un circuit découverte a permis à des producteurs et réalisateurs de découvrir des potentiels lieux de tournage dans notre agglomération en juin dernier.

Point Conseil Emploi, lieu d'accueil et d'accompagnement pour les chercheurs d'emploi

À l'initiative de Troyes Champagne Métropole et avec le soutien des communes concernées, les points conseils emplois de l'agglomération aident les chercheurs d'emplois

Pour privilégier la proximité avec les personnes en recherche d'emploi, de nouvelles permanences s'ouvrent à celles et ceux qui souhaitent bénéficier de conseils dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'un projet professionnel, d'une meilleure connaissance des opportunités d'emploi.

Un accompagnement personnalisé

Chercher un emploi nécessite parfois de se former pour se remettre à niveau, d'acquérir des compétences complémentaires ou changer d'orientation professionnelle. Pour cela il est nécessaire d'être conseillé et soutenu dans ses démarches.

Le Point Conseil Emploi est un lieu d'écoute où un suivi individuel pourra vous être proposé afin de vous orienter au mieux dans vos démarches de recherche d'emploi. Vous y obtiendrez des conseils et une assistance pour réaliser ou améliorer votre CV, pour rédiger une lettre de motivation ou une demande de stage, pour préparer un entretien de recrutement, pour utiliser Internet ou pour obtenir des informations sur filières qui recrutent le plus.

Cette démarche de proximité permet, dans un espace dédié, de vous proposer un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins.

Pour plus de renseignements : troyes-champagne-metropole.fr/services-pratiques/ - 06.26.15.67.55

Une offre de lecture facilement accessible sur tout le territoire

- Réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole, BDP et communes -

**A la médiathèque de
TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLITAINE
en accès gratuit**

Apprenez à vous servir
des outils numériques :
*ordinateur, tablette,
smartphone, liseuse*

Un lieu d'accueil
et d'animations en
accès libre : *kiosque
presse, ateliers, salle
d'études et de révisions,
expositions, concerts,
lecture sur place,
musique, ...*

horaires

Mardi/mercredi/vendredi :
10h-19h
Jeudi : 12h-19h
Samedi : 10h-18h
Un dimanche par mois : 14h-18h
T 03 25 43 56 20

En ligne

www.troyes.champagne.mediatheque.fr
sur inscription

Sélectionnez des films,
regardez-les dans votre
canapé

Prenez des cours gratuits à
distance : *code de la route,
soutien scolaire, anglais,
orthographe, ...*

Réservez vos livres (*papier ou
numérique*), cd et dvd
Venez les chercher et
rendez-les dans la
médiathèque de votre choix
du réseau TCM

15 €/an pour bénéficier
de tous les services
*(tarif privilégié pour les habitants
de TCM)*

tarif

Gratuit pour les enfants, les
demandeurs d'emplois et les
étudiants

**A la médiathèque
d'Estissac
accessible à notre
commune**

Un lieu d'accueil en
accès et emprunts
gratuits :
*- lecture sur place
- conseils de lecture
- emprunt de livres*

horaires

Mercredi : 16h30 - 18h
Vendredi : 17h - 19h
(1^{ère} quinzaine du mois)
Samedi : 11h - 12h30
(2^{ème} quinzaine du mois)

T 03 25 40 87 79

Projet d'expérimentation en cours d'étude



Sud de TCM Nouvelles Lignes





Gestion interne TCAT

Navettes

En rabattement avec le réseau de la TCAT

Les mercredis et samedis
Toute l'année

depuis Estissac
depuis Bouilly
depuis Les Bordes Aumont

Mise en service : **Janvier 2018**



Nouvelle ligne



THUISY ↔ ESTISSAC ↔ BUCEY - FONTVANNES

Relations	Vauchassis	Prugny	Messon	Fontvannes	Bucey-En-Othe	Thuisy	Estissac
1	09:30	09h37	09:43	09:48	09:59	10:09	10:14
	11:37	11:30	11:24	11:16	11:10	11:00	10:55
2	11:40	11:47	11:53	11:58	12:09	12:19	12:24
	13:10	13:03	12:57**	12:49	12:43	12:33	12:28
3	14:00	14:07	14:13	14:18	14:29	14:39	14:44
	16:22	16:15	16:09***	16:01	16:55	15:45	15:40

**Correspondance sur RD 660 avec la ligne 9 Troyes->Sens à 12:50

***Correspondance sur RD 660 avec la ligne 9 Troyes->Sens à 16:02 seulement en période scolaire

Jean -Thomas Bonnemain
Un « Buceton des Lumières »

**« RÉGÉNÉRATION DES COLONIES
OU
MOYENS DE RESTITUER GRADUELLEMENT
AUX HOMMES LEUR ÉTAT POLITIQUE
Et d'assurer la prospérité des Nations »
par Jean-Thomas Bonnemain
ami de la justice et de la paix**

Il y a quelque temps je tombe sur une vente d'ouvrages qui se déroule à Drouot : le 22 décembre 2015, la maison Oger-Blanchet adjuge pour la somme de 380 euros cet exemplaire « sous couverture muette ».

REGENERATION

DES

COLONIES,

OU

MOYENS DE RESTITUER GRADUELLEMENT

AUX HOMMES

LEUR ÉTAT POLITIQUE,

Et d'assurer la prospérité des Nations ;

ET

Moyens pour rétablir promptement l'ordre dans les colonies Françaises.

PAR A. BONNEMAIN,

ami de la justice et de la paix.

L'esclavage, père des crimes, est la honte des nations ; et la liberté, mère des vertus, est la base d'un bon gouvernement et la gloire des empires. (Chap. 2 de cet ouvrage.)

A PARIS,

Au bureau de l'Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre-François, N^o. 4.

Et chez Girou et Tessier, libraires, rue de la Harpe, N^o. 162.

1^{er}. mars 1792.

L'an 4 de l'égalité des droits.

Bien entendu le nom de l'auteur m'interpelle : Jean-Thomas Bonnemain ...
Voilà un homme dont la réputation n'a pas franchi les limites de la rue qui porte son nom.
Voilà un titre qui est tout un programme.

Je souhaite que vous ne vous arrêtiez pas devant sa complexité. Il s'agit d'un ouvrage, œuvre de l'un des nôtres, en avance sur son temps. Oui. D'un enfant de Bucécy-en-Othe. Écrit en 1790. Publié en 1792. Mon propos est de vous en donner un court extrait, et pour l'introduire, de retrouver les traces de son auteur

Chaque jour les habitants du Pays d'Othe qui travaillent à Troyes passent devant la maison



où naquit celui qui lui a donné son nom.



Question dont je n'ai pas la réponse : cette modeste maison serait-elle sa maison natale ?
(Yves Bernaudat que j'interroge, penche vers l'actuelle ferme de Régis VANCY, descendant des GRISIER : on verra pourquoi plus loin).

Antoine, Jean, Thomas Bonnemain voit le jour dans notre village le 29 décembre 1756. Dans une première approche, je m'étais étonné : « rares devaient être à cet époque les enfants de paysans qui feraient des études ». Mauvaise pioche, comme on dit familièrement. Madame Myriam Provence, généalogiste a eu l'amabilité de me communiquer une série de documents qui établissent la filiation de Jean-Thomas Bonnemain. Il en ressort que s'ils étaient paysans, les membres de sa famille étaient avant tout des notables.

Les curieux d'histoire locale pourront retrouver l'intégralité de ma recherche en cliquant sur : <<http://www.buceyenothe.fr/index.html>> puis sur « histoire » et « Jean-Thomas Bonnemain »

Ils découvriront comment Jean-Thomas, le jeune Buceton, deviendra avocat, écrivain engagé, député à la Convention, membre de la Société des Amis des Noirs. Un humaniste du temps des Lumières.

Et aussi que les derniers membres de sa famille vivent toujours dans son village natal.

RP.

Aux rendez-vous de l'histoire locale

Dans un précieux carnet déposé aux Archives Départementales, Pierre-Louis Célestin Douge, Curé de Fontvannes jusqu'en 1870 évoque sous ce titre une aventure incroyable.

En 1616, les Seigneurs de Bucey et de Chaast se donnent un cartel pour des droits honorifiques. Leur fin tragique.

Dans ses chroniques, Courtalon raconte qu'en 1616 *"un Seigneur de Bucey et celui de Chaast, en contestation pour des droits honorifiques, se donnèrent un cartel au sortir de la messe. Il se présenta un ruisseau à passer sur une planche. Dispute de politesse. Celui qui passa le premier se sentit tout à coup blessé dans le dos; mais, se retournant, il eut encore assez de force pour enfile son agresseur"*.

P.L.C. Douge commente :

« Le Seigneur de Bucey dans ce temps-là ne pouvait être que Odard de Roffey (**), Seigneur de Fontvannes et de Bucey. Il avait pour épouse en 1616 Louise de Madeil (**) de laquelle il tenait la Seigneurie de Bucey.<...> à cette époque, le Seigneur de Chaast était Charles Le Lieur, et prenait le titre de Sieur de Chaast et des Fossés.

À l'occasion de la manifestation l'Aube en Champagne, qui s'est tenue au château 2 juillet dernier, la chorale de Bruno Chérier a remis en mémoire cette étrange aventure mis en musique par Jean-Claude Boyer.

Complainte des seigneurs de Bucey

Nous allons vous conter l'histoire
De ces deux seigneurs de Bucey
Ils sont morts, un matin, sans gloire,

Tous deux le nez dans un fossé.
L'un, se croyait plus grand que l'autre

Et l'autre plus que le premier
Aux yeux de Dieu c'est grande faute
Qu'arrogance et que vanité.

C'était au sortir de la messe
La cloche égrenait dans son chant
Des notes pleines d'allégresse
Qui se répandaient sur les champs,
Mais le diable est là qui nous guette,
Qui anime les cœurs mauvais.
Au beau milieu de cette fête,
Odouard et Charles s'observaient.

Odouard de Roffey, dans les Roises,
A fait bâtir son beau château.
Charles le Lieur, qui le toise,
A sa demeure un peu plus haut,
Au Grand Chaast, modeste domaine.
Ils sont hautains, fiers et jaloux.
C'est la gloriole qui les mène
La fausse gloire qui rend fou.

Chacun vers sa maison se presse
Mais il faut passer le ruisseau.
Odouard à traverser s'empresse
Présentant à l'autre son dos.
Charles de Chaast, fâché l'agresse.
Il sort l'épée de son fourreau
Lâchement l'attaque, le blesse,
Veut le précipiter dans l'eau.

Mais Sire Odouard se redresse,
Répandant son sang, il fait front.
« Traîtrise! » Malgré sa faiblesse,
Il fait face à ce lâche affront.
Et l'un comme l'autre succombe
Aux coups qui lui sont assénés
Les voilà tous deux dans la tombe.
Dieu aie leur âme, en sa bonté.

Mangeons un brin, vidons un pot
Tous deux sont morts, le nez dans l'eau.

Texte de Robert Poisson / Musique de Jean-
Claude Boyer, Juillet 2017